

Réponse d'Emmanuelle Bonnet Oulaldj à la lettre ouverte de 9 fédérations

adressée le 13 avril 2021 aux candidates et candidats à l'élection à la présidence du CNOSF



Paris, le 5 mai 2021

Comment appréhendez-vous la sortie de crise et comment prévoyez-vous d'accompagner les fédérations ?

En commission non olympique, j'ai pu exprimer mon point de vue sur le risque d'une approche globalisée des activités sans prendre en compte les spécificités des fédérations (activités intérieures, extérieures avec ou sans contact, en pleine nature, enfants, seniors). Cette approche globalisée s'est traduite par des démarches autonomes de fédérations partageant les mêmes spécificités (communiqués et courriers au gouvernement pour des activités de plein air, conférence de presse pour les sports de salle, etc.). Je pense que si le CNOSF avait coordonné ces initiatives, elles auraient associé l'ensemble des fédérations concernées et auraient eu **davantage de poids et de visibilité à l'égard des pouvoirs publics et de nos clubs, et auraient permis de renforcer notre unité.**

La sortie de crise risque de ne pas être pour septembre, il faudra plusieurs mois voire plusieurs années pour que certaines fédérations retrouvent le nombre d'adhérents de 2019. Même si la crise sanitaire a permis à un certain nombre de personnes de se mettre ou se remettre au sport, elle a également accentué les inégalités. Le sport associatif n'a pas été pensé comme un levier par les pouvoirs publics, et ce sont les pratiques libres qui ont été encouragées. La crise vient également renforcer des dynamiques sociales déjà en cours de désaffiliation, de besoins et attentes des pratiquants de faire du sport où, quand et comme ils le veulent, ce à quoi les clubs ne répondent pas. Les deux enquêtes de l'IRDS ([à lire ici](#)) de 2021 le démontrent bien.

Aussi, je suis persuadée que l'enjeu pour le CNOSF sur cette mandature est d'accompagner les fédérations en appui sur un projet politique à long terme permettant :

- **d'affirmer que le sport associatif est essentiel** pour pratiquer en toute sécurité, prendre du plaisir et progresser (cadre de la pratique, lien social intergénérationnel, motivation et progression, etc), et en quoi il engage une démarche éducative, citoyenne, solidaire et non consumériste ;
- de **renforcer la solidarité et l'unité entre nos fédérations**, tout en prenant en compte les spécificités des activités, publics et territoires que nous représentons ;
- **d'investir dans la recherche et la prospective** pour mieux comprendre l'évolution des pratiques, les modes d'organisations, les comportements, et favoriser de nouvelles formes de vie associative et sportive, avec des tiers lieux sportifs par exemple où on pourrait non seulement faire du sport mais aussi trouver un espace de co-working, de parentalité, d'entraide, etc. Ce serait un moyen également pour que des non sportifs ou sportifs "autonomes" franchissent plus facilement la porte d'un club et d'une fédération.
- **d'exiger une reconnaissance par les pouvoirs publics.** On entend trop souvent que le sport doit être un pansement aux maux de la société. Certes, il peut. Mais, il est avant tout une activité humaine, collective et culturelle qui doit être reconnue en tant que telle !
- Des fédérations sont très fragilisées d'un point de vue économique, en particulier suite à la baisse de licences. L'ANS et le CNOSF ont fait un très bon travail pour répartir les 10 millions d'euros dégagés sur le budget de l'ANS, mais il faut **continuer à œuvrer pour bénéficier des 10 millions d'euros supplémentaires** promis par le Président de la République, et surtout garantir une pérennité de ce dispositif, comme celui du Pass'sport et d'un moratoire sur les CTS au minimum jusqu'en 2024.

Quelle gouvernance mettez-vous en place au CNOSF pour travailler différemment avec les fédérations, faire en sorte que chacun se sente chez lui et que tous les débats puissent avoir lieu sereinement et efficacement ?

Dès le courrier annonçant ma candidature le 23 janvier dernier, j'ai exposé en effet le constat d'un cloisonnement interne du CNOSF, qui questionne par ailleurs la vie démocratique de l'institution. **Le préalable à une gouvernance partagée est un projet politique partagé**, au risque que chacun reste dans son couloir. La baisse des financements publics et la logique des appels à projet qui se sont progressivement substitués aux subventions de fonctionnement ont progressivement accentué la concurrence entre les fédérations. L'ubérisation des pratiques et la marchandisation du sport pourraient encore s'accroître, au détriment des "plus petites" fédérations et surtout de la diversité des besoins auxquelles elles répondent. Le CNOSF doit également être interpellé par son cloisonnement externe, et l'enjeu d'être davantage connecté avec les réalités de la société.

Dans le projet que je porte, j'explique que les fédérations partagent **une production et une ressource communes : les activités physiques et sportives associatives**. C'est l'animation et la gestion de cette ressource commune qui doivent donner sens à un projet partagé et durable où la coopération l'emporte. L'organisation à venir du CNOSF doit avoir comme objectif de préserver à la fois ce qui nous est commun et de respecter la singularité de chaque fédération.

Un pacte de coopération doit être privilégié à un pacte de loyauté. Nos fédérations ont tant à partager sur les contenus d'activités et formes d'organisation pour favoriser un développement mutuel. La communauté sportive va bien au-delà du sport pratiqué dans nos fédérations et la moitié de la population n'en pratique pas. Beaucoup de coopérations sont possibles à condition de dépasser certaines cloisons de nos fonctionnements propres, de se positionner en complémentarité et ne pas laisser s'instaurer de postures de domination d'une fédération ou d'un acteur sur l'autre.

La mise en œuvre de ce projet est un processus qui doit se construire tout au long d'un mandat. L'organisation régulière de congrès doit alimenter ce processus et permettre l'expression des fédérations. **Ces congrès doivent garantir une expression plus juste et transversale des fédérations qu'elles soient olympiques ou qu'elles ne le soient pas**. Si les Assemblées Générales doivent respecter la charte olympique et la majorité absolue pour les fédérations olympiques (au risque que le CIO ne sanctionne le CNOSF), un système de vote alternatif ne reposant pas sur le caractère olympique ou non olympique doit être mis en place. Il n'y a aucune raison qu'un adhérent d'une fédération non olympique soit moins représenté qu'un adhérent d'une fédération olympique dès lors qu'il s'agit d'intérêt général, et non des jeux olympiques et paralympiques.

De la même manière que les groupes de travail peuvent être co-pilotés par une diversité de fédérations, je propose une coprésidence issue d'une fédération olympique et non-olympique, et à parité femme/homme à partir de 2025.

Quelle est votre stratégie pour acculturer efficacement le monde politique aux problématiques du sport français et notamment sur des sujets concrets et actuels comme le certificat médical, ou la défiscalisation de la licence ?

Il me semble qu'il serait d'abord utile de comprendre pourquoi il faut acculturer le monde politique aux problématiques du sport français. Si on peut trouver des réponses en lien avec les contextes à la fois de la création de la Loi 1901 et de la naissance du sport en Angleterre à la fin du XIX^e siècle (je serai ravie de prolonger l'échange avec vous à ce sujet), je pense que si le sport est si peu reconnu, c'est d'abord parce que **le mouvement sportif ne se saisit pas assez de l'espace public et politique** pour expliquer en quoi il est essentiel pour la population, les collectivités territoriales, l'Etat, la République.

Nos fédérations doivent également être interpellées pour continuer à développer du sport mais également de la vie associative et de la formation tout au long de la vie à la citoyenneté. Les sportives et sportifs sont à même de se réappropriés ces enjeux, de les faire vivre au sein de leurs

clubs, notamment omnisports, dans la transversalité, dans la proximité avec les comités départementaux, régionaux, les CDOS, CROS et CTOS, les collectivités territoriales, les autres acteurs, les élus. Autrement dit, et Paris 2024 comme les conférences territoriales du sport sont une opportunité, le sport associatif doit être plus présent comme projet politique et social sur l'espace public.

J'entends également régulièrement quand les subventions ou le nombre de CTS baissent que le sport doit contribuer à "l'effort collectif". C'est selon moi la meilleure manière d'être contre-productif, et de finalement concéder que le sport n'est pas un droit pour toutes et tous. Cela s'est traduit par exemple, petit à petit, par une baisse de la part du budget des sports dans le budget de la nation. Il y a 40 ans, il représentait 0,70%, il est aujourd'hui autour de 0,12, 0,14% du budget de la nation. Encore un effort, et la ligne budgétaire sera supprimée. Le sport doit s'affirmer et exiger 1% du budget de l'Etat. Il en est de même pour les autres outils permettant de développer ces politiques publiques et de soutenir la vie associative : certificat médical, défiscalisation, centre socio-médicaux, reconnaissance du bénévolat, etc.

Sur un plan plus concret, si le CNOSF veut être en capacité de promouvoir, argumenter et convaincre les parlementaires et le gouvernement, **il doit mettre en place une stratégie de type "lobbying"** construite en appui sur une diversité de fédérations et des conseils spécialisés.

Comment engagerez-vous le sport français dans une indispensable transition écologique ?

Les Accords de Paris en 2015 fixaient l'objectif d'un réchauffement maximum de 1,5 degré. Nous savons aujourd'hui que nous serons bien au-delà, ce printemps et cet été s'annoncent de nouveau caniculaires. Comme toute activité humaine, le sport impacte et est de plus en plus impacté par ce réchauffement climatique. **Certaines pratiques seront demain peut-être impossibles comme les sports de neige ou les sports de rivière.**

En appui sur les compétences des fédérations et dans le prolongement de son travail sur l'Agence 21, je propose que le CNOSF porte un projet commun de transition écologique avec **une vice-présidence spécifique**, en appui sur trois axes majeurs :

- **Rendre davantage visibles et disponibles pour l'ensemble du mouvement sportif fédéré** et pour le grand public les démarches mises en place par les fédérations. Elles sont nombreuses et ne se limitent pas à seulement supprimer les gobelets en plastique. Par exemple, les fédérations proposant des activités sportives avec des véhicules dit polluants investissent de manière considérable dans la recherche pour atténuer l'impact sur l'environnement qu'il s'agisse du carbone ou encore du bruit. D'autres travaillent sur le recyclage de l'eau dans des circuits fermés comme la Fédération Française de Golf, et d'autres encore sur des démarches d'éducation en favorisant la responsabilisation des pratiquants, et ce dès le plus jeune âge à l'image de la Fédération Française de Surf. C'est toute la force de la vie associative.
- **Valoriser, aider à redynamiser des manifestations sportives associatives au plus près des habitants**, au niveau local. Beaucoup de petits clubs ou de petites manifestations sportives ont disparu au profit de plus grosses structures, avec un impact négatif sur l'environnement par un usage trop important de la voiture. Cet enjeu permettrait par ailleurs de renforcer l'engagement associatif et la responsabilisation des acteurs sur l'environnement au plus près de chez eux.
- **Engager un travail particulier de partenariat avec la SNCF au service des fédérations** pour favoriser le transport ferroviaire, dans de meilleures conditions et à moindre coût.

Pensez-vous utile de représenter aussi les pratiquants non-licenciés et de mettre en place une stratégie pour les (r)amener dans les clubs ?

Le rôle du CNOSF n'est pas de représenter les pratiquants non fédérés, mais il doit cependant mieux comprendre les besoins et attentes de la population pour soutenir les fédérations dans

le développement et la mise en œuvre d'un projet davantage connecté avec la société dans sa complexité et dans sa diversité.

Si nous sommes tous engagés au sein d'une association sportive, nous sommes également toutes et tous des pratiquants "autonomes" quand nous allons courir, rouler ou nager, également des consommateurs à l'occasion de loisirs sportifs pendant les vacances par exemple. Il y a également des associations de quartier ou rurales non fédérées qui proposent des activités sportives de qualité et contribuent au lien social sur un territoire donné.

Chacune de ces pratiques fait partie de notre vie et de notre société. Elles ont leur place, répondent à des besoins et attentes précis, **elles sont même complémentaires**. Le CNOSF ne doit pas regarder ces espaces comme des concurrents.

À nous mouvement sportif fédéré de convaincre de notre intérêt, de valoriser notre projet, le bénévolat, nos contenus d'activités et modes d'organisation. Nous le savons toutes et tous, une pratique en association sportive fédérée est la garantie d'une pratique durable et responsable. Quand on adhère à un club, on entre dans l'activité sportive grâce à ces contenus adaptés, on y reste en cultivant sa motivation et on progresse à la fois dans la pratique, mais également dans le lien social, le bien-être et l'engagement associatif et citoyen.

De manière générale, les politiques publiques comme les projets de la grande majorité des fédérations (certaines savent le faire) ne s'adressent pas aux non pratiquants. Difficile quand on est débutant à l'âge adulte de franchir la porte d'un club pour se mettre à un sport collectif par exemple. Et pourtant, quelle joie à 40 ou 50 ans de découvrir ou redécouvrir un sport, et parfois même sous une forme compétitive, de s'étonner à réaliser des performances et à prendre du plaisir. Comme ça peut être le cas en participant à un triathlon ou en s'initiant à un art martial comme le taekwondo par exemple. C'est ça l'émancipation ! D'où ma proposition d'expérimentation de nouveaux espaces de pratiques partagées évoquée dans la première question.

Le CNOSF peut également développer sa logique partenariale pour travailler avec des associations d'aide aux plus démunis ou encore artistique et culturelle, dans l'héritage d'un Henri Deglane et de la lutte française par exemple, et ainsi contribuer à son décloisonnement.

Que proposez-vous pour lutter efficacement contre toutes les formes de violences ?

Je suis en train de lire *L'entraîneur et l'enfant* de Pierre-Emmanuel Luneau Daurignac. Des témoignages bouleversants et des situations de vie très sombres et douloureuses, qui traitent des violences sexuelles dans le sport. Mais pour autant réelles. Un sportif sur sept serait victime de violences sexuelles. Ce chiffre est insupportable pour nous dirigeantes et dirigeants de fédérations sportives, mais également parents, citoyennes et citoyens. Heureusement, le sport associatif est d'abord un espace de respect, de solidarité et d'éducation. Mais en fonction du système instauré au sein d'un espace de pratique, il peut être tout le contraire. Le même constat peut être fait concernant les autres formes de violence, notamment le racisme, le sexisme et l'homophobie.

Rien ne sert de communiquer ou de sensibiliser s'il n'y a pas une vraie prise en compte de ces situations de violences de manière concertée. **Il est essentiel de comprendre, prévenir, sensibiliser et former.** Je suis convaincue que le mouvement sportif fédéré peut et doit faire davantage davantage ensemble, et c'est le rôle notamment du CNOSF.

En appui sur les recherches et associations spécialisées, également sportives et sportifs victimes de violences, je propose la mise en place d'un plan d'actions coordonnées de lutte contre les violences dans le sport, organisé depuis le club jusqu'à la gouvernance du CNOSF pour se projeter vers un futur plus respectueux et inclusif.

Quelle politique mettrez-vous en place pour réussir la féminisation des instances dirigeantes du sport, notamment celle du CNOSF ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes au sein des instances dirigeantes, y compris du CNOSF sont toujours notables en 2021. **Je ne crois pas au seul principe de mixité** qui est certes un moyen pour tendre vers une présence plus importante des femmes, mais si on ne se donne pas comme principe et comme objectif celui de l'égalité, de nombreuses années peuvent encore s'écouler avant de constater un véritable changement.

Je suis favorable à poursuivre le travail mis en place sur le programme Dirigeantes. Souvent, une des premières remarques des femmes qui arrivent au sein de comités directeurs des fédérations est de dire qu'elles ne savaient pas si elles étaient compétentes. On entendra moins cette remarque de la part des hommes. De la même manière, les présidentes de fédérations sont nombreuses à dire qu'elles sont arrivées là "par accident", après avoir intégré le comité directeur sur la "politique des quotas". **Les formations permettant aux femmes de mettre en exergue leurs compétences, mais également de mieux comprendre les mécanismes liés au sexisme** (pour les femmes comme pour les hommes), sont primordiales.

Par ailleurs, comme pour la question des violences, je pense qu'il y a une dimension systématique liée aux inégalités de représentation entre les femmes et les hommes dans les instances dirigeantes. Pour changer le système, il faut changer la manière dont le pouvoir est assumé. **Plus le pouvoir et les responsabilités sont partagés au sein d'une organisation, plus de femmes pourront assumer des responsabilités.**

Pendant ce mandat et en qualité d'administratrice du CNOSF, j'ai proposé qu'Alice Milliat, première dirigeante du sport français qui a notamment permis aux femmes de participer aux épreuves d'athlétisme des JO (alors qu'elles ne pouvaient participer qu'à des activités mettant davantage en avant leur esthétique), soit mise à l'honneur dans le hall de la maison du sport français. L'inauguration a eu lieu le 8 mars 2021. Ce travail consiste à rendre visible les femmes, que l'histoire a parfois oubliées.

Enfin, comme je l'ai écrit plus haut, je propose la mise en place d'une **coprésidence femme/homme et olympique/non olympique à partir des élections de 2025.**

La stratégie d'influence du sport français à l'international sera-t-elle une de vos priorités et, si oui, quelle forme prendra-t-elle ?

C'est mon expérience internationale (cinq ans comme responsable des relations internationales de la FSGT et deux ans au Comex d'une organisation internationale reconnue par le CIO) qui m'a montré le pouvoir extraordinaire du sport, et a probablement été la plus formatrice dans mon parcours de dirigeante. J'ai vécu les plus belles rencontres, à commencer par Sam Ramsamy, premier président du comité olympique sud africain post apartheid, compagnon de route de Nelson Mandela, qui est ensuite devenu membre du comité exécutif du CIO et de la Fédération internationale de natation. Son histoire, comme celle que j'ai pu vivre au Japon en courant 80 kms en trois jours entre Hiroshima et Nagasaki et en rencontrant des hommes et des femmes pour commémorer les victimes des bombes nucléaires, ou encore cette histoire des olympiades populaires de Barcelone organisée en 1936 contre la propagande nazie autour des JO de 1936, m'ont fait comprendre **la force du sport pour construire et promouvoir une culture de paix et les valeurs originelles de l'olympisme.** Ce devrait être selon moi le premier enjeu de l'influence de la France à l'international et d'une stratégie de diplomatie sportive.

La France accueillera les JOP en 2024, puis les États-Unis à Los Angeles en 2028. Le sport mondial ne peut ignorer le pas en arrière que de nombreuses villes initialement candidates ont été contraintes de faire suite à des référendums ou situations économiques difficiles. **Les jeux olympiques et paralympiques doivent être refondés pour se tourner vers un avenir où l'être humain, la culture de paix et la transition écologique sont le moteur.** Nous ne pouvons non plus

ignorer la problématique autour des grands événements sportifs mondiaux organisés dans des conditions écologiques et humaines dramatiques à l'image du Qatar, ou encore des réseaux mafieux et de corruption qui gangrènent toujours le sport en 2021 et qui vont à l'encontre des valeurs de respect et d'excellence. L'influence de la France doit permettre de peser pour accompagner au mieux ces évolutions et le respect des droits fondamentaux.

Par ailleurs, la Commission européenne a développé un soutien au sport au sein duquel les français sont trop peu présents. Les compétences manquent dans nos fédérations et il y a pourtant des réseaux de coopération permettant de construire des projets adaptés. Un soutien de type politique et logistique de la part du CNOSF serait indéniablement une valeur ajoutée.

Enfin, si le CNOSF soutient financièrement la participation de nos fédérations au réseau international et a mis en place une excellente formation pour mieux comprendre la géopolitique sportive, une étape supplémentaire devrait être franchie pour **mutualiser les constats, expériences et faire valoir ce savoir-faire** auprès des autorités politiques.

Avez-vous comme priorité de mettre en place un plan de formation pour les dirigeants fédéraux (média-training, aux langues, à la stratégie institutionnelle, à la prise de parole en public, à la gestion d'un budget, au management ou la gestion des réseaux sociaux) ?

L'avenir de nos fédérations repose sur la formation des dirigeantes et dirigeants, du niveau local au niveau fédéral. Si nous devons cultiver la spécificité associative, de plus en plus de compétences "professionnelles" sont requises tant la complexité de la société, la place des médias et des réseaux sociaux, l'enjeu des systèmes d'information, la montée en puissance du juridique prennent une place de plus en plus importante. Les sujets que vous pointez sont essentiels à la bonne gestion des associations et clubs, comme des fédérations et du CNOSF.

Pour autant, il me semble que la priorité doit être **une formation politique sur le projet associatif et sportif, sur la dimension culturelle du sport**, la compréhension des besoins et attentes de la population, et surtout de leur évolution. Le sport de demain sera considérablement différent : transition écologique, augmentation des inégalités, uberisation de la société, transformation du monde du travail, etc. Autant d'aspects qui vont bouleverser également la vie associative et sportive, et que chaque dirigeant pouvoir appréhender.

Autrement dit, sans maîtrise du projet politique, culturel, sportif et de son environnement, rien ne servira de parler plusieurs langues ou de mieux parler en public. La communication et la gestion doivent être au service d'un projet politique.

En résumé, oui un cursus de formation propre aux dirigeants fédéraux doit être mis en place par le CNOSF, d'autant plus dans un contexte de renouvellement important comme c'est le cas pour cette mandature, mais son contenu devra articuler politique et gestion, pour créer véritablement les conditions d'une formation de qualité.

Comment le CNOSF, sous votre présidence, appréhendera-t-il l'innovation, la recherche et le développement, la digitalisation, la mutation des pratiques ?

J'ai un peu répondu à cette question précédemment. Tout d'abord, je pense que l'innovation n'est pas immédiatement synonyme de technologies. **L'innovation c'est d'abord prévoir, anticiper, développer une analyse de type prospective sur l'évolution de la société, des besoins et attentes.** Je propose la mise en place d'un espace ressources dédiés avec un budget adapté permettant d'investir davantage dans la recherche.

L'innovation, c'est notre capacité à développer des contenus de pratiques plus inclusifs et accessibles au plus grand nombre. L'innovation, c'est la capacité pour des athlètes de haute performance de sortir des modèles pour inventer de nouvelles techniques, progresser et gagner. L'innovation, c'est aussi des formes nouvelles d'organisation comme celles que j'ai déjà pu évoquer.

Et oui, le sport et les loisirs, comme tous les pans de la société, n'échappent pas à la révolution numérique. Les technologies ne sont pas des solutions en soi, et doivent répondre à un projet global. **Il me semble que le rôle de la vie associative et sportive fédérée est de prendre le contre pied de l'ubérisation du sport** et de s'appuyer sur les innovations digitales pour renforcer la vie associative, le lien social, la coopération, face à des contenus en ligne qui seront soit élitistes pour ceux qui peuvent ou bas de gamme pour les autres.

Enfin, toutes les fédérations ne seront pas à égalité pour investir sur le numérique, le CNOSF doit aider à la mutualisation et au **partage libre des ressources**, comme c'est déjà le cas entre certaines fédérations, universités, services publics.

Comment projetez-vous d'actualiser la vision du CNOSF sur les sujets de la professionnalisation et des formations initiales et continues ?

La concurrence s'est beaucoup développée dans la formation et la professionnalisation du sport, au détriment souvent de ses salariés. Dans un contexte social déjà éprouvant pour les étudiants, les STAPS sont par exemple mis sur un pied d'égalité pour trouver un emploi avec des bacs pro. La branche du sport connaît une forte croissance et capte l'essentiel de la progression des activités sportives. Elle compte une large majorité de structures associatives de petite taille. La majorité des salariés encadre des activités physiques et sportives et la proportion de jeunes est très élevée. Les salariés de la branche sont fortement concernés par le fractionnement de l'activité professionnelle et leurs perspectives d'évolution sont relativement limitées.

La professionnalisation doit permettre de garantir pour le mouvement sportif des parcours et un accompagnement à la prise de responsabilité dans l'encadrement sportif, même si les réponses, attentes et offres ne seront pas les mêmes si on est délégataire ou multisports par exemple. Elle est également une ressource financière importante pour les fédérations, parfois en concurrence avec d'autres filières. **Les parcours peuvent combiner de la formation bénévole et de la formation professionnelle, sans pour autant mettre en concurrence les deux.**

Dans ce contexte où les transformations liées aux réformes récentes continuent de faire bouger les lignes, le CNOSF doit veiller à maintenir l'unité du mouvement sportif au service de la vie associative, d'une professionnalisation adaptée et d'un soutien au bénévolat.

En quoi les profondes mutations engagées, ministères/agence/territoires/secteur marchand, imposent-elles la réaffirmation d'une vision sur les sujets des pratiques, dans leurs diversités et leurs singularités, du loisir à la haute performance ?

À quoi cela sert de bouger 30 minutes chaque matin ou de proposer des vacances apprenantes, si nous ne pensons pas d'abord des contenus de qualité qui vont générer du plaisir, du jeu, du progrès ? À travers cet exemple, je pense que l'on pointe du doigt tout l'enjeu autour de l'évolution des pratiques physiques et sportives en France. Qui irait au cinéma pour regarder un écran publicitaire pendant deux heures ? C'est pourtant ce qui est proposé aujourd'hui à l'école, alors que l'Éducation Physique et Sportive et le sport scolaire ont besoin d'être davantage soutenus.

Les mutations des politiques publiques ont en effet eu tendance ces dernières années à augmenter la visée utilitariste du sport. Les subventions liées aux appels à projet ont remplacé petit à petit les subventions de fonctionnement qui permettaient aux fédérations et associations de développer leur propre projet. Nous assistons à une uniformisation des politiques fédérales au détriment de la diversité, et tout simplement de notre richesse.

Ce constat est tout aussi valable pour le sport de haut niveau et la nécessité de repenser des espaces de pratiques qui ne sont pas modélisés sur des schémas uniques visant à créer de la haute performance dénuée du potentiel des sportives et sportives à créer leurs propres réponses. N'est-ce pas ce qu'Alain Catteau a fait pour faire de la natation française la réussite qu'on

lui connaît ? On concentre les moyens sur l'élite de l'élite (sans pour autant les accompagner sur leur projet de vie), et on ne permet pas aux autres, qui ont moins de chance d'être médaillé, de se donner toutes les chances d'aller le plus loin possible quand bien même elles et ils ne seront que sélectionnés ou finalistes. Ce n'est pas cela construire un héritage durable.

Le rôle de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et d'une gouvernance véritablement partagée doit être de donner de nouvelles impulsions de régulations publiques structurantes, qui accompagnent et non qui uniformisent. J'ai toujours pensé que l'Agence Nationale du Sport devait être **une manière de mieux repenser des politiques publiques** où l'ensemble des parties prenantes à commencer par les fédérations sportives seraient actrices de la définition et de l'évaluation de ces politiques. J'ai dans le même temps toujours alerté sur **les risques d'une agence, comme on le voit dans la santé ou la culture par exemple, qui traduise "responsabilisation" par "rationalisation"**, et finalement renforce une politique que l'on pourrait qualifier d'évaluation folle, chiffrée et déconnectée des réalités sociales, humaines et territoriales.

En tant qu'administratrice de l'ANS, je constate que les acteurs qui sont autour de la table préservent beaucoup leurs acquis et que le chemin vers une gouvernance véritablement partagée est encore loin comme j'ai pu le décrire dans mon projet. Le ministère des sports responsabilise les fédérations sur la répartition des subventions de projets aux clubs, mais dans le même temps renforce un contrôle parfois à la limite de la Loi 1901 et de la liberté associative. Une contradiction qui en dit long sur le poids du sport dans les politiques gouvernementales.

En résumé, **si l'ANS n'est pas conçue comme un espace politique doté de moyens publics adaptés où se co-construit véritablement les politiques publiques du sport** au bénéfice d'une vie associative et sportive durable, son modèle sera voué à l'échec.

Quelle articulation/partenariat entre fédération, et en particulier avec le sport scolaire et universitaire ?

J'ai déjà me semble t'il répondu à la question de la coopération entre les fédérations et je me centrerai sur la partie scolaire et universitaire. Dans le projet #NousLeSport2021, j'ai consacré une partie sur l'approche éducative dans la suite d'[une rencontre dédiée](#) que j'ai organisée dans le cadre de ma candidature sur BeSport en mars dernier.

Je suis par ailleurs très favorable à la défense du modèle d'organisation français, unique, de sport scolaire et universitaire, à condition qu'il soit articulé avec une Éducation Physique et Sportive de qualité. L'école, qu'elle soit publique ou privée, est le passage obligatoire de tout enfant dès l'école primaire. Ce sera sa plus grande opportunité d'accéder au service public de l'éducation physique et sportive et de prolonger son activité dans une association de sport scolaire puis dans une association sportive péri-scolaire. Au passage, je pense que la proposition de Loi met en danger ce modèle en donnant la possibilité aux écoles de créer des associations. **Pourquoi ne pas s'appuyer sur les fédérations de sport scolaire existantes, et les soutenir pour se développer plutôt que de favoriser une concurrence inutile dès lors qu'il s'agit de l'éducation de nos enfants ?**

Dans le projet que je porte, je précise également nécessaire de prolonger le travail mis en place par le CNOSF sur les passerelles entre le sport scolaire et le sport fédéral, et de les entendre progressivement à l'université avec la FFSU et l'UNCU. Les étudiants doivent être parmi nos préoccupations majeures, tant ils sont au carrefour de leur vie, dans un contexte il faut bien le reconnaître loin d'être radieux et optimiste pour eux. Cette population est par ailleurs celle qui décroche le plus vite la pratique sportive et le lien associatif, notamment chez les jeunes femmes.

Comment et avec qui construirez-vous un véritable héritage matériel et immatériel des Jeux de 2024 ?

En 2024, ma fille aura 10 ans. C'était mon âge en 1988, et mon premier souvenir des jeux olympiques quand j'ai vu Pierre Durand sur Jappeloup remporter la médaille d'or, mais aussi la même

réussite d'un certain Nicolas Hénard. Je souhaite que l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 soit d'abord une fête populaire, que de nombreux enfants notamment puissent y assister en vrai dans les stades et gymnases, sur tous les terrains de sport, voir pour la première fois autant de filles que de garçons. Je trouve également que la participation de gens comme vous et moi dans les événements de masse comme le marathon de Paris 2024 est une excellente idée, novatrice et populaire.

Je souhaite aussi et surtout, et c'est ma responsabilité de dirigeante et de candidate à la présidence du CNOSF que ces jeux laissent un héritage durable, à la fois en termes de schéma d'équipements sportifs, de clubs house essentiels à la convivialité et à la culture sportive comme c'est le cas en tennis notamment, mais également de soutien à la vie associative et au bénévolat tout au long de la vie. Le COJOP fait un travail extraordinaire pour le construire avec les clubs, mais **cet héritage ne sera rien sans une véritable Loi de démocratisation des activités physiques et sportives en France** qui ne se cantonne pas à vouloir réformer la gouvernance des fédérations.

Enfin, la population, les clubs et les sportifs doivent être associés à la définition de cet héritage matériel et immatériel. Dans une logique ascendante et citoyenne, en s'adressant à la communauté sportive comme le pense actuellement la Fédération Française de Badminton par exemple, le CNOSF doit contribuer avec le COJOP à mobiliser le tissu associatif local pour refonder l'avenir des Jeux Olympiques et Paralympiques. La crise sanitaire et écologique est passée par là. Le sport, les jeux olympiques et paralympiques peuvent contribuer à notre résilience collective, j'en suis convaincue. A condition seulement de ne pas se tromper de voie.

Pour voir en replay les rencontres que j'organise chaque semaine et lire mon projet, toutes les informations sont sur nouslesport2021.org.

Mes coordonnées : emmanuelle.oulaldj@fsgt.org - 0663568375 - [@EOulaldj](https://twitter.com/EOulaldj)

